

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

L'ABSINTHE

Par Profil supprimé Postée le 27/08/2010 08:03

ce qui m'intéresse aussi c'est l'absinthe et j'aimerais savoir qu'est ce qui fait que ça rend fou ?
merci

Mise en ligne le 30/08/2010

Bonjour,

Au XIX^{ème} siècle, l'absinthe fut accusée de provoquer d'importantes intoxications, des hallucinations à fortes doses et de "rendre fou". D'ailleurs l'absinthe fut interdite en France en 1915.

Effectivement, cet alcool est composé d'une molécule - la Thuyone - qui est très convulsivante et provoque, à fortes doses, des hallucinations.

Depuis 1988, l'absinthe est de nouveau autorisée en France, mais avec des taux de Thuyone limités : une directive européenne (de 1981) la limite à 35 mg par litre d'absinthe.

Cordialement
